



**SESSION DE CONTROLE 2021
AUTORISATIONS POUR LE TIR ET L'EFFAROUCHEMENT DES OISEAUX –
CORNEILLES NOIRES ET PIGEONS DOMESTIQUES - OCCASIONNANT DES
DOMMAGES AUX CULTURES**

Conditions requises pour l'obtention de l'autorisation

- Avoir 18 ans révolus
- Avoir une assurance responsabilité civile "Chasse" de CHF 2'000'000.- et en fournir une attestation au service le jour du contrôle
- Ne pas avoir fait l'objet de sanctions dans le domaine de la protection de la nature ces trois dernières années
- Réussir le test d'aptitude organisé par notre service
- Travailler dans le domaine de l'agriculture, garde-récolte ou responsable communal chargé de cette tâche (par exemple APM)
- S'acquitter de l'émolument de CHF 50.- avant la formation (amener la preuve de paiement le jour du test)
- L'autorisation est délivrée pour une durée de 3 ans, avec l'obligation de nous fournir le résultat des tirs effectués à la fin de chaque année (par espèces et lieux géographiques).

Un armurier sera présent sur place, le jour du contrôle, afin de vérifier le fonctionnement de l'arme utilisée dans le cadre de l'autorisation (fusil à canon lisse), il n'est donc plus nécessaire de fournir l'attestation de bon fonctionnement de l'arme.

Pour votre information, l'OCAN demandera l'aval au service des armes, explosifs et autorisations de la police cantonale concernant les personnes proposées.



OCAN
 Secteur des gardes cantonaux
 de l'environnement
 Rue des Battoirs 7
 1205 Genève

COORDONNEES BANCAIRES

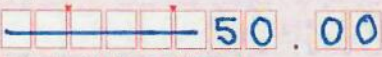

Coordonnées bancaires sur lesquelles l'émolument de CHF 50.- doit être versé, le cas échéant, avant la date du contrôle :

BANQUE CANTONALE DE GENEVE – 1211 Genève 2
 IBAN CH92 0078 8000 H330 1274 3

Titulaire du compte : Etat de Genève – Domaine Nature Paysage

En faisant apparaître la mention "Examen tir nuisibles 2021" dans les motifs du versement.

La preuve du paiement devra être présentée le jour du test.

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	+ Einzahlung Giro +	+ Versement Virement +	+ Versamento Girata +
Einzahlung für / Versement pour / Versamento per BANQUE CANTONALE DE GENEVE 1211 GENEVE 2 En faveur de CH92 0078 8000 H330 1274 3 ETAT DE GENEVE DOMAINE NATURE PAYSAGE	Einzahlung für / Versement pour / Versamento per BANQUE CANTONALE DE GENEVE 1211 GENEVE 2 En faveur de CH92 0078 8000 H330 1274 3 ETAT DE GENEVE DOMAINE NATURE PAYSAGE	Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento EXAMEN TIR NUISIBLES 2021	
Konto / Compte / Conto CHF 12-1-2  Einbezahlt von / Versé par / Versato da	Konto / Compte / Conto CHF 12-1-2  Einbezahlt von / Versé par / Versato da	Einbezahlt von / Versé par / Versato da	
	303		
Die Annahmestelle L'office de dépôt L'ufficio d'accettazione		DGP GDT07889 000000006 00000320 00001002	
		000000000000000000000000330127431+ 070078847> 120000012>	

BGAG 02.07

441.02